

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

À

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1851-1852.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.

1851.

I. FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

I. LANGUE ET LITTÉRATURE LATINE.

M. HISELY, professeur ordinaire.

1^{re} volée. Horace, l'*Art poétique*. Virgile, le II^e et le III^e Liv. des *Géorgiques*. Cicéron, de *Officiis*.

Lundi et jeudi, à 10 heures.

Histoire littéraire : *Poésie*, 1^{re} partie; *Orateurs*, jusqu'à la fin de la République.

Mardi, à 9 h.

2^e volée. Horace, le I^{er} et le II^e Liv. des *Odes*. Cicéron, *Plaidoyer pour Milon*.

Lundi et jeudi, à 9 h.

Histoire littéraire avec la 1^{re} volée.

3^e volée. Térence, les *Adelphes*. Cicéron, *Discours contre Verrès*, 2, 4, de *Signis*.

Mardi, à 10 h., et vendredi, à 9 h.

Histoire littéraire générale des Latins.

Mercredi, à 9 h.

II. LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE.

M. WIENER, professeur ordinaire.

1^{re} volée. Platon : *Protogoras*. Euripide : *Hippolyte*.

Lundi et vendredi, à 8 h., et jeudi, à 9 h.

- 2^e volée. Thucydide, L. VI^e. Sophocle : *Ajax*.
Mardi, à 8 h.; jeudi, à 10 h., et vendr., à 9 h.
- 3^e volée. Plutarque, *Vie d'Alcibiade*. Homère, les Chants VI^e et XXIV^e de l'*Iliade*.
Lundi, à 9 h.; merc., à 8 h., et samedi, à 10 h.
- Les 5 vol. *Histoire de la littérature grecque*, 3^e partie, depuis Alexandre le Grand jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.
Samedi, à 9 h.

Mythologie grecque.

Cours facultatif ¹, offert par M. le professeur WIENER.

III. LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDE.

M. NESSLER, professeur extraordinaire.

- 1^{re} volée. Interprétation et explicat. de l'*Iphigénie* de Goethe; *Histoire de la littérature allemande depuis Opitz jusqu'à nos jours*.
Mardi et mercredi, à 8 h.
- 2^e volée. Interprét. et explic. de poèmes choisis de Schiller; *Histoire de la littérature allemande depuis Luther jusqu'à Gottsched*.
Lundi, à 10 h., et mercredi, à 9 h.
- 3^e volée. Interprét. et explic. de poèmes choisis d'*Uhland*; *Histoire de la littérature allemande du moyen-âge*.
Mercredi et jeudi, à 10 h.

¹ Les cours facultatifs sont gratuits pour MM. les Etudiants et les Externes des trois volées. Les jours et les heures des leçons facultatives seront indiqués plus tard.

IV. LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. HORNUNG, D^r en droit, professeur extraord.

- 1^{re} et 2^e vol. *Histoire de la littérature française et européenne pendant les trois derniers siècles*.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 5 h.
- 3^e volée. *Belles-lettres générales* ou *Introduction théorique à l'histoire de la littérature*. — *Exercices de composition*.
Mardi, à 9 h.; merc., à 11 h., et vendr., à 10 h.

Histoire de la littérature suisse depuis la Réformation.

Cours facultatif, offert par M. A. STEINLEN, licencié en théologie.

V. LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFURNET, professeur ordinaire.

- 1^{re} volée. *Etude de la grammaire et de la syntaxe. Exercices d'interprétation et de composition*.
Lundi, mercredi et vendredi, à midi.

VI. PHILOSOPHIE.

M. RAUX, professeur ordinaire.

- 1^{re} et 2^e vol. *Logique. Morale. Histoire de la philosophie ancienne*.
Mardi et vendredi, à 10 h., et merc., à 11 h.
- 3^e volée. *Introduction à l'étude de la philosophie* ou *Encyclopédie philosophique. Psychologie. Logique*, première partie.
Lundi, à 10 h.; jeudi, à 9 h., et vendr., à 8 h.

VII. HISTOIRE.

M. DUPERRÉX, professeur extraordinaire.

Les 5 vol. *Histoire générale du moyen-âge.*

Lundi, mercredi et jeudi, à 4 h.

Philosophie de l'histoire.

Cours facultatif, offert par M. le président GUIBAN.

VIII. MATHÉMATIQUES.

M. GAY, professeur ordinaire.

1^{re} volée. *Astronomie.*

Lundi, mercredi et vendredi, à 9 h.

2^e volée. *Géométrie analytique à deux dimensions.*

Lundi, mercredi et vendredi, à 8 h.

3^e volée. *Trigonométrie rectiligne et sphérique. Géodésie.*

Mardi, jeudi et samedi, à 8 h.

Calcul différentiel.

Cours facultatif, offert par M. le professeur GAY.

IX. CHIMIE.

M. KOPP, professeur ordinaire.

2^e et 3^e vol. *Chimie générale, seconde partie. Histoire des métaux et de leurs composés. Éléments de chimie végétale et animale.*

Mardi et vendredi, à 11 h. et à midi.

X. PHYSIQUE.

Le même professeur.

2^e et 3^e vol. *Physique générale, seconde partie. Magnétisme. Electricité. Galvanisme. Lumière.*

Lundi et jeudi, à 11 h. et à midi.

Applications diverses de la physique et de la chimie.

Cours facultatif, offert par M. le professeur KOPP.

XI. GÉOLOGIE.

M. MORLOT, professeur extraordinaire.

Les 3 vol. Lundi, à 3 h.; mardi et mercredi, à 2 h., et samedi, à 11 h.

II. FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

I. THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

Etude de l'Ancien Testament : Cours d'introduction ; Lecture successive de morceaux tirés de la Genèse, des Psaumes, du Livre de Job, d'Esaië et du Recueil des petits prophètes.

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 h. ; jeudi, à 5 h.

Etude du Nouveau Testament : Herméneutique pratique ; Continuation de la lecture de St.-Matthieu et des Epîtres aux Corinthiens.

Lundi, à 11 h. ; mardi, à 10 h. et à 11 h.

II. THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE ET HISTORIQUE.

M. le pasteur FABRE, professeur extraordinaire.

Histoire ecclésiastique, suite et fin. Dogmatique.

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 h.

III. THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. le pasteur VUILLEUMIER, professeur extraordinaire.

Cours d'introduction à la théologie pratique. Homilétique.

Mardi, à 8 h., et vendredi, à 9 h.

Explication de quelques portions de l'Écriture en vue de la prédication, de la catéchisation et de la cure d'âmes.

Lundi, à 10 h., et samedi, à 8 h.

Analyses de textes et de sermons.

Vendredi, à 10 h.

Exercices homilétiques et catéchétiques.

Mardi, à 9 h.

Exercices de prédication et de catéchisation dirigés par les professeurs réunis.

Mercredi, de 8 à 10 h.

III. FACULTÉ DE DROIT.

M. l'avocat ROGIVUE, professeur extraordinaire.

I. DROIT CIVIL VAUDOIS.

Exposition théorique du droit civil vaudois :

a) *Introduction générale ;*

b) *Droit des choses.*

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 à 9 h.

Lecture et explication du Code civil vaudois.

Lundi, vendredi et samedi, de 9 à 10 h.

II. PROCÉDURE CIVILE.

Organisation judiciaire et explication du Code.

Samedi, de 8 à 9 h.

III. DROIT PUBLIC :

a) *De la Suisse ;*

Lundi, mardi et mercredi, à 3 h.

b) *Du canton de Vaud ;*

Jeudi, vendredi et samedi, à 3 h.

ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. *Guignard*, instituteur.

L'école est ouverte à MM. les Etudiants et les Externes :
Mercredi, jeudi et samedi, de 11 h. à 1 h., toute l'année.

Mardi et jeudi, de 4 à 6 h., toute l'année.

Mardi et vendredi, de 10 h. à midi, pendant l'hiver.

Mardi et vendredi, de 9 à 11 h., pendant l'été.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. *Reigner*.

Mardi et jeudi, de 5 à 6 h.

SALLE D'ARMES.

M. *Ruchonnet*, fils.

La Salle d'armes et l'École de gymnastique sont ouvertes à MM. les Etudiants aux conditions fixées par les règlements.

MANÈGE.

MM. les Etudiants qui n'ont pas fréquenté le Manège comme élèves du Collège cantonal, et MM. les Externes qui suivront au moins six cours à l'Académie, pourront prendre une fois pendant le temps de leurs études deux abonnements de vingt leçons d'équitation, dont l'État payera la moitié. (*Décision du Conseil d'Etat du 12 janvier 1851, modifiée par celle du 9 juillet*).

Lausanne, le 10 octobre 1851.

Le Recteur de l'Académie,

J.-J. HISELY.